

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en formation et en orientation-insertion professionnelle, session 2024, dans l'académie de NANTES.

La présidente de l'Université d'Angers,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de NANTES, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en formation et en orientation-insertion professionnelle, au titre de l'année 2024, dans l'académie de NANTES :

Madame KOSCIELSKI Marzenna, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université d'Angers, Angers.

Monsieur BOUDJEMAI Ahcene, assistant ingénieur, vice-président, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Madame BLANCHET Marina, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Rennes 2, Rennes.

Madame GORDON Florence, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Tours, Tours.

Monsieur DELEVACQ Christophe, ingénieur d'études de classe normale, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Monsieur JOLY Frédéric, attaché principal d'administration de l'état, suppléant, Université d'Angers, Angers.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à *Angers*, le *30 avril 2024*

Françoise GROLLEAU
Présidente
de l'Université d'Angers

